

Lundi 21 septembre 2020

Partenariat Région Pays de la Loire / ARS Pays de la Loire

Places de formation supplémentaires et campagne de communication : la Région et l'ARS mobilisées pour valoriser le métier d'aide-soignant

Alors que ce lundi 21 septembre marque l'ouverture des inscriptions à la sélection d'entrée en formation d'aide-soignant pour la rentrée de janvier 2021, Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire et Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire (ARS) ont présenté leurs actions pour valoriser le métier d'aide-soignant, sur le plateau des écoles et Instituts du CHU de Nantes.

Parmi elles, le lancement d'une campagne de communication en Pays de la Loire. Objectif : susciter des vocations face à la forte érosion des candidatures constatées ces dernières années, alors que les besoins en formation et recrutement sont croissants, avec 1 800 postes à pourvoir par an.

Depuis le début de la crise sanitaire, les aides-soignants ont montré le rôle majeur qu'ils exercent auprès des publics fragiles (EPHAD, centre hospitalier, service à domicile, ...). **Plus de 25 000 personnes exercent ce métier en Pays de la Loire** et les besoins de recrutement et les défis qui y sont liés sont grandissants dans notre région avec notamment l'augmentation, mais aussi le vieillissement de la population. Pour pallier une pénurie de professionnels, la Région et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, qui agissent tous les jours aux côtés des instituts de formation, des employeurs, des usagers et des professionnels, ont décidé d'amplifier leur action avec le lancement d'une campagne de communication conjointe.

Une action régionale volontariste pour protéger et soutenir les métiers d'aides soignant

« *La Région est fortement engagée pour valoriser le métier d'aide-soignant et y consacre les moyens nécessaires chaque année, pour rendre attractifs les formations et les emplois qui y sont liés. Parmi les personnels de santé mobilisés, nous voulons protéger et soutenir les élèves et les professionnels aides-soignants qui ont œuvré avec cœur et responsabilité durant la crise sanitaire. C'est pourquoi, nous avons décidé d'agir, avec notamment :*

- *la prise en charge des frais d'organisation des sélections d'entrée pour les rentrées de septembre 2020 et janvier 2021 afin de faciliter l'accès aux personnes les plus modestes.*
- *le versement, avec l'ARS, d'une aide exceptionnelle financée par l'Etat et la Région de 1000 € attribué aux élèves aides-soignants pour les remercier de leur engagement pendant leurs stages auprès des équipes, des patients et des résidents (1923 bénéficiaires, dont 748 élèves aides-soignants).*
- *la création de 200 places de formation supplémentaires dès 2020*
- *la prise en charge du coût de la formation en rémunérant les stagiaires (demandeurs d'emploi),*
- *et aujourd'hui, le lancement d'une campagne de communication », précise Christelle Morançais.*

La Région des Pays de la Loire sécurise également les parcours des jeunes et des demandeurs d'emploi avec une rémunération de 495 euros par mois, en complément de la gratuité des coûts de formation ; portant à 10 M€/an le soutien financier de la Région. Elle a également décidé de créer deux sessions de rentrée et de sortie de la formation, permettant aux employeurs de recruter en juillet et en décembre.

Des compétences précieuses, utiles amenées à évoluer

Plus de 800 demandes de renforts d'aides-soignants sont parvenues cet été sur les plateformes de remplacement proposées par l'ARS pour faire face au coronavirus, en plus des diplômés arrivés en

emploi. Ils honorent les valeurs de ces métiers, celles du « prendre soin », de l'engagement et de la solidarité. L'évolution des besoins de santé et le maillage très important du secteur médico-social font que les besoins ne vont cesser de croître dans les prochaines années. La formation et le métier vont évoluer ; la consolidation des textes réglementaires de formation et de certification est programmée pour la fin d'année 2020 pour une rentrée reconfigurée à partir des septembre 2021. L'ARS travaille avec la Région afin que l'offre de formation soit diversifiée et réponde aux enjeux et besoins de tous les territoires. Les réflexions portent sur des actions visant à promouvoir l'offre de stages et à organiser des parcours de formation complémentaire. Des dispositifs visant à accompagner la formation des professionnels et l'apprentissage sont également en cours de développement.

Accélérer avec une campagne de valorisation du métier d'aide-soignant

Pour être en cohérence avec la réalité du métier, où l'humain tient une place centrale, la Région et l'ARS ont souhaité associer la profession à la conception de cette campagne de communication. Echanges et groupes de travail en amont ont permis de cerner les enjeux, les gestes et postures du métier à saisir. Les prises de vues ont été réalisées dans un EHPAD, mettant en situation des résidents et des professionnels. Le concept, basé sur les grandes causes à défendre, telles que l'environnement et l'isolement des patients, et les visuels ont ainsi été validés par les groupes de travail. Enfin, des aides-soignants (et élèves aides-soignants) sont venus enrichir le dispositif de campagne par leurs témoignages.

A cette campagne, articulée en 3 visuels, est associé un site web dédié à l'information du public sur le métier et les formations près de chez soi : deveniraidesoignant.fr

Pour Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'Agence Régionale de Santé : « Cette campagne lancée aujourd'hui sur le métier d'aide-soignant, prend un sens particulier dans ce contexte de crise, où ils ont montré leur importance et leur professionnalisme. Cette démarche de valorisation a pour objectif de rééquilibrer les discours face à l'EHPAD bashing : les aides-soignants aiment leur métier, ils en sont fiers, ils en sont les principaux ambassadeurs. Pour cette première campagne régionale, le concept des grandes causes a été retenu : être aide-soignant, c'est remettre à l'honneur la notion du soin. Prendre soin n'est pas une action banale et assurée par tous. C'est un engagement de tous les jours pour des notions aussi fondamentales que les besoins vitaux (« chaque jour, mon action est vitale »), l'environnement (« chaque jour, je m'engage pour l'environnement des patients »), le lien social (« chaque jour, je lutte contre l'isolement des patients ») ».



Pour moi qui n'ai pas de famille à proximité, la présence des aides-soignants de la résidence est précieuse. Ils sont disponibles et m'aident à garder le moral, à ne pas me sentir seule. Ils font partie de nos vies, jour et nuit. Pour certains résidents moins valides que moi, l'aide apportée est aussi dans les gestes du quotidien, pour prendre sa douche ou se déplacer...

Une résidente de la résidence Les jardins du vert Praud à Rezé

La fonction d'aide-soignant est essentielle dans la vie d'un établissement comme le nôtre et pourtant c'est un métier en tension et nous peinons à trouver des professionnels qualifiés et à les stabiliser en CDI. C'est un métier méconnu, exigeant mais aussi riche de sens et en relations humaines. La campagne menée par la Région et l'ARS est importante pour les dirigeants d'EPHAD : nous avons besoin d'aides-soignants formés. J'espère qu'elle suscitera de nouvelles vocations pour que davantage de candidatures nous arrivent dans les années à venir.

Lucile Baron, directrice de la résidence Les jardins du vert Praud à Rezé

Ce qui me plaît dans ce métier, c'est avant tout les relations humaines. J'aime me rendre utile et je suis contente d'accompagner les résidents dans ce qu'ils ne peuvent plus faire seuls, c'est plus qu'un travail. J'ai souhaité participer à cette campagne parce qu'on parle peu de notre métier, dont je suis fière, et pour que les aides-soignants soient mieux reconnus.

Cynthia Mayanda, aide-soignante à la résidence Les jardins du vert Praud à Rezé

CONTACTS PRESSE

Région Pays de la Loire - Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdeloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92
Agence régionale de santé Pays de la Loire - Service communication - ars-pdl-communication@ars.sante.fr - 06 78 26 56 94